



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56482

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur l'exemple britannique en matière d'emplois. Depuis 2010, le gouvernement anglais met en pratique une politique de relance rigoureuse. Suite à un boum des salaires réels, une politique de convention de salariés quitte à réduire les salaires plutôt qu'à les licencier, grâce à la flexibilité de l'organisation du travail, ôter des possibilités de licenciement en cas de crise, sous forme d'embauche en période de croissance, la situation des entreprises s'est améliorée. Le gouvernement anglais propose donc une hausse de 11 % du salaire minimum à la sortie de la crise. Il lui demande de s'inspirer de ce succès.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56482

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4457

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)